

## Ces citations qui dérangent

« Je vous donne ma parole... ! »

---

Nora HADJI\*, Pr. Foudil DAHOU  
Labo LeFEU [E1572304 : Fled]  
Département de Lettres et de Langue Française  
Faculté des Lettres et des Langues  
Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Les étudiants des départements de langues (notamment ceux de français) rencontrent des difficultés théoriques et pratiques lors de l'insertion des citations. Ces obstacles porteraient sur tout ce qui serait lié aux choix même des citations et à leur emplacement dans le texte d'accueil. Pourtant, les modalités d'insertion étant connues, le travail d'intégration du morceau choisi devrait aller de soi. L'on oublie néanmoins toutes les stratégies à développer lors de cette greffe textuelle qui exige une véritable *culture du lu et de l'écrit*, essentiellement à caractère certificatif. Pour toutes ces raisons (entre autres), une question fondamentale se pose à l'esprit du lecteur critique : *Que se cache-t-il réellement en termes de stratégies d'énonciation dans ce travail d'insertion du texte d'autrui ?*

**Mots-clés :** citation, insertion, énonciation, texte, stratégie.

### These Disturbing Quotes

"I give you my word ...! "

Students in language departments (especially those in French) encounter theoretical and practical difficulties when inserting citations. These obstacles would relate to everything that would be related to the choice of quotes and their location in the host text. However, the insertion modalities are known, the integration work of the piece chosen should go without saying. Nevertheless, we forget all the strategies to be developed during this textual transplant that requires a true *culture of reading and writing*, essentially of a certifying nature. For all these reasons (among others), a fundamental question arises in the mind of the critical reader: *What is really hiding in terms of strategies of enunciation in this work of insertion of the text of others?*

**Keywords:** Quote, Insertion, Enunciation, Text, Strategy.

« [...] “de notre temps” [...] jamais nous n'aurions eu le  
“culot” de déranger nos aînés pour leur faire lire de maladroits  
essais et solliciter d'eux des conseils [...] » (Gide, 1928).

### « Incompétence » mesurée

Tout texte d'auteur est un assemblage délicat ; fragile édifice d'un conciliabule de l'intimité et de l'extimité que révèle l'écriture autobiographique en sursis. Dans le labyrinthe des pensées vagabondes, la méditation a peu de place. Il en va autrement des travaux académiques estudiantins. Des règles rédactionnelles très contraignantes ; des orientations méthodologiques, paradoxalement, lâches ; des directeurs de mémoire ou

---

\* Nora Hadji est Maître-assistante « A » à l'ENS de Ouargla, Département de Français. Elle finalise actuellement une thèse de doctorat ès sciences intitulée : *Problématique de l'insertion de la citation dans les travaux des étudiants de magister*.

de thèse exigeants ; telles se présentent à peu de choses près les limites du cadre de négociation dans lequel évoluent insidieusement les partenaires de la recherche scientifique universitaire. Il nous souvient ainsi de la première *Note* de Péguy : « [...] *Une morale souple est infiniment plus sévère, et plus astreignante, et plus exacte qu'une morale raide* » ([1914] 1945, p. 273).

Quelles en seraient donc les conséquences directes et les interprétations possibles si nous pastichions l'auteur et substituions le terme de *méthodologie* à celui de *morale* ? Une plus grande difficulté, une complexité accrue de la rédaction scientifique aux yeux d'étudiants gavés de théorie, mais avides de pratique ; rendus confus par l'absence de systématisation de l'exercice : *s'approprier les pensées d'autrui au-delà des mots asservis*.

La finalité de la thèse étant *de montrer le degré de maîtrise de l'insertion de la citation dans les travaux de master des étudiants du Département de Lettres et Langue Française*, il convient dès lors de s'intéresser de près aux fondements mêmes du recours à la citation, surtout comme argument d'autorité ou encore simple illustration de propos personnels. C'est pourquoi, l'objectif principal de la recherche se décline de la sorte : *montrer les indices d'une « incompétence » de réappropriation mesurée de l'écrit d'autrui* – il est certain que cette « incompétence » de réécriture se mesure à l'aune de la compétence de lecture avertie.

L'autonomie de lecture avérée garantit la prise de conscience de la nécessaire distanciation linguistique entre le document d'arrivée et le document de départ ; de même qu'elle développe la maîtrise des règles de style (cohésion, concision, exhaustivité) propres à tout document professionnel. « *L'objectif sera [en conséquence] d'arriver à une expression juste et concise respectant la forme et le niveau du texte, la correction et le caractère idiomatique de la langue* » (Larivière, 2001, p. 23).

Concrètement, dans leurs diverses approches du texte d'autrui, les étudiants sont pourtant toujours quelque peu perplexes ; ils ne savent comment réagir face à la rhétorique des citations que compliquent notablement, par exemple, les simulations figurales :

*« les figures peuvent simuler, [...], des modalités énonciatives (interrogation, apostrophe...), mais encore des régimes de signification (dire plus, moins, inversement...), des stratégies de communication (doute, rétroaction, consultation...), des actes de langage (prières, menaces, vœux...), des discours imaginaires (les objections de nos adversaires, les dialogues), des instances endossant ces discours (absents, morts, êtres fictifs...), ou des contenus thématiques divers (la personnification feint que les animaux sont dotés d'attributs humains, l'hypotypose feint de voir ce qu'elle décrit...) » (Noille, 2019, p. 62).*

Afin de comprendre finement l'influence indirecte de la méconnaissance de ces subtils mécanismes de la rhétorique, il importe dès lors d'observer de près les attitudes des étudiants à l'égard de la citation d'auteur et de ses multiples usages, en particulier universitaires. Il s'en dégage un fait d'importance : *se démarquer nettement de la pratique de plagiat* – très souvent perçue comme solution-remède au complexe de la page blanche et de la panne d'idées. Les étudiants n'ont pas toujours pleinement conscience de l'aspect psychologique exact du phénomène : *une sous-estime de soi* qui ne dit pas clairement son nom. Ici, peu de jugements solides sont formulés malheureusement par les directeurs de

mémoire ou de thèse qui préfèrent trop souvent se confiner dans la menace de la sanction<sup>1</sup>. Les opinions sur la question s'opposent trop fréquemment dans la mesure où les directeurs de mémoire ou de thèse se comportent davantage en superviseurs<sup>2</sup> et ignorent ou feignent d'ignorer le partage des responsabilités<sup>3</sup>.

S'intéresser de près à la rhétorique de l'insertion de la citation d'auteur dans les travaux d'étudiants permet donc assurément d'en discerner ce que nous considérerons comme ses principales tendances se donnant à lire en milieu universitaire. Il en découlera certainement une lecture critique, peut-être biaisée mais assez révélatrice, de nos pratiques réelles et de nos conceptions en matière de rédaction scientifique et de lutte anti-plagiat.

Les seules mesures préventives s'avérant insuffisantes, à l'image des sanctions qui n'apportent aucune évolution pertinente, il apparaît judicieux de dépasser le cap de la dénonciation offusquée et de reconnaître honnêtement la pratique de plagiat comme disfonctionnement pédagogique et didactique plutôt que de s'enfermer dans le cercle vicieux de sa ferme condamnation.

### **Le plagiat, instrument et non finalité**

Il revient aux directeurs de mémoire ou de thèse de canaliser les suites perverses du plagiat dont les effets sont ceux du feu ; « [...] un feu sournois qui rampe sous la brande, embrase un pin, puis l'autre, puis de proche en proche crée une forêt de torches » (Mauriac, [1927] 1947, p. 57). Il en va de la crédibilité de l'Institution universitaire ; non simplement en termes de renommée à sauvegarder mais afin de ne pas tomber subrepticement dans une crise de confiance dont les répercussions sont imprévisibles sur la communauté des pairs et l'ensemble de la société.

En milieu universitaire, le plagiat ne peut raisonnablement se transformer en finalité. Il ne s'agit nullement par ailleurs d'encourager la médiocrité des esprits, ni d'excuser des pratiques « déviantes ». La cause est autrement plus importante : *faire mûrir les esprits* grâce à un exercice de méthodologie documentaire en évitant de recourir constamment aux « [...] solutions chimériques [...] lorsque surviennent des difficultés [...] » (Unesco, 1961, p. 06).

C'est un long apprentissage en matière d'éthique<sup>4</sup> et de déontologie universitaire que les directeurs de mémoire ou de thèse doivent assurer et assumer afin de prévenir la moindre tentative ou le plus petit désir de fraude lorsque la mastérand ou le doctorant baisse la garde de sa conscience des responsabilités face, somme toute, à des difficultés mineures de réflexion et de rédaction, faute d'une pratique systématique. Car, il s'agit bien d'une pratique systématique prise en défaut en raison même du « *peu d'intérêt* » accordé à la *méthodologie de recherche universitaire*, limitée à quelques séances de cours magistral ou

---

<sup>1</sup> « Le caractère essentiel d'une vraie sanction morale [...] serait de ne jamais constituer une fin, un but ; l'enfant qui récite correctement sa leçon pour le simple but de recevoir ensuite des dragées ne les mérite plus, au point de vue de la morale, précisément parce qu'il les a prises pour fin » (Guyau, 1884, p. 194).

<sup>2</sup> « Superviser, v. tr. : contrôler (un travail), sans entrer dans les détails », © Le Robert / SEJER -2005.

<sup>3</sup> *Arrêté n° 547 du 02 juin 2016* (MESRS-dz) fixant l'organisation de la formation de 3<sup>e</sup> cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat, article 44. *Arrêté n° 191 du 16 juillet 2012* (MESRS-dz) fixant l'organisation de la formation de 3<sup>e</sup> cycle en vue de l'obtention du doctorat, article 26.

<sup>4</sup> « [...] la morale est rationnelle, universelle, alors que l'éthique, peut-être, dépendrait des cultures et des lieux, relative comme les mœurs. L'éthique est du côté de l'idéologie, et la morale du côté de la science : objective » (Serres, 1992, p. 278).

de travaux dirigés décomptées en volume horaire minimal, dépourvue d'âme, et que seul « un bon scénario » peut incontestablement racheter. S'il nous faut illustrer notre propos, le doctorant et son directeur de thèse sont semblables au scénariste et à son commanditaire autour d'un projet de thèse pour les premiers, autour d'un projet de scénario pour les seconds :

*« Ce projet de scénario est débattu avec le commanditaire (de façon aussi simple et directe que possible) et aussi souvent qu'il le faut pour que le scénariste ait enfin l'impression d'avoir solidement fondé son scénario, trouvé quelque chose d'intéressant à dire et donné une forme satisfaisante au film » (Beveridge, 1969, p. 09).*

Le mémoire ou la thèse en chantier demande du temps et de l'investissement personnel ; le mémoire aussi bien que la thèse exige une négociation soutenue, de tous les instants ; et, pour revenir à notre illustration, « [...] représente clairement un compromis entre des points de vue divergents » (Beveridge, 1969, p. 10). Encore une fois, la relation humaine doit pouvoir primer, respectueuse des besoins et des fonctions de chacun des deux partenaires de la recherche. Le mastérent comme le doctorant se comportera alors en véritable réalisateur-scénariste :

*« Ces rapports directs, le réalisateur doit s'efforcer de les créer. Ce n'est pas toujours possible, car il existe des difficultés inhérentes aux relations de travail entre réalisateur et commanditaire. Mais c'est au réalisateur - et plus particulièrement au scénariste - qu'il incombe de faire l'effort initial de compréhension. C'est en s'efforçant de comprendre le sujet de l'intérieur que le scénariste rend le film possible et en assure le succès » (Beveridge, 1969, p. 10).*

Si les responsabilités sont certes partagées, le mémoire ou la thèse n'appartient néanmoins et finalement qu'au mastérent ou doctorant qui soutiendra seul son travail au terme d'un parcours long et périlleux. L'image du « bon scénario » nous est ici utile une autre fois ; elle nous aidera à montrer tous les efforts nécessaires à fournir et tous les sacrifices à consentir – relativement et symboliquement :

*« Le scénariste doit savoir faire des recherches efficaces. [...] Ses rapports et comptes rendus ne sont lus par personne, mais sont la matière du scénario à élaborer et en assurent l'exactitude et la profondeur. Supposons que le chercheur ait rassemblé toute l'information disponible sur son sujet. Dix pour cent seulement de cette information peuvent être utilisés dans le film, que ce soit dans le scénario ou dans le commentaire qui accompagne les images. Néanmoins, le scénariste a besoin de tous les autres renseignements recueillis pour pouvoir soutenir à juste titre (et la conscience tranquille !) que sa documentation - cette documentation sur laquelle le film se fonde - est complète et exacte » (Beveridge, 1969, pp. 10-11).*

Ces différents aspects liés à la rédaction scientifique, très peu de directeurs de mémoire ou de thèse les communiquent à leurs étudiants si bien que ceux-ci sont convaincus qu'il faut absolument « tout dire (écrire) ». Confrontés à une telle masse et manne de renseignements et d'informations, ils perdent facilement pied et parfois perdent leur assiette ou la tête. C'est ici qu'est tenu d'intervenir opportunément le directeur de mémoire ou de thèse à l'instar d'un rédacteur en chef :

*« Les rédacteurs en chef des journaux entrent souvent dans cette catégorie [des personnes bien informées et de jugement sûr grâce à une vue synoptique], car ils ont*

*l'habitude d'examiner et d'évaluer des événements de nature très différente et qui sont cependant tous liés les uns aux autres par un même contexte. Cette vision globale des choses peut être très utile pour le scénariste, qui se sent parfois complètement étouffé et paralysé par les aspects techniques ou très spécialisés de son scénario » (Beveridge, 1969, pp. 11-12).*

### **Et la réalité de terrain...**

Nous formulons sans doute ici un jugement de valeur personnel, mais présentons également une conception tout aussi personnelle liée à la double question de la rédaction scientifique et de la lutte anti-plagiat. La problématique de *l'insertion des citations d'auteurs dans les travaux universitaires des étudiants des trois cycles* pose suspicieusement la question de nos rapports à l'écrit sous l'angle de l'altérité ; ce que Laurent énonce explicitement : « *Si le groupe se sent en état d'altérité par rapport à l'un de ses membres, il en fait sa victime* » (1971, p. 398). À l'Université nul ne doit être la victime, mais l'acteur de l'évolution continue d'une des plus riches institutions, en composante humaine, d'un État moderne ; en fait, *sa locomotive : l'Enseignement supérieur*.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a pris des mesures<sup>5</sup> dont la véritable valeur dépend uniquement de la compréhension qu'en auront eux-mêmes, à long terme, les universitaires algériens et des applications concrètes qu'ils voudront bien en faire. Selon le mot du sociologue Edgar Morin (*Préface*) :

*« Il s'agit, on s'en rend compte dans la pratique, non seulement de découvrir une vérité, mais aussi d'extraire une vérité qui se tapit ou se camoufle, ou demeure toujours sous la surface des apparences » (Heusch, 1962, pp. 05-06).*

La problématique de l'insertion correcte de la citation aura été pour nous un prétexte à réfléchir nos pratiques universitaires afin que le tsunami de la technologie ne nous emporte insidieusement. À plus d'un titre, et relativement, nous sommes tous complices d'une manière ou d'une autre dans cette débâcle de la rédaction scientifique universitaire. Mais gageons que ce n'est qu'un mauvais rêve. Il est toujours temps de nous réveiller, et d'en effacer les séquelles d'un coup de plume réfléchi.

### **Références bibliographiques**

- BEVERIDGE, J. A. (1969). Le scénario du film de court métrage. (D. d. d'information, Éd.) Etudes et documents d'information(57).
- GIDE, A. (1928). Journal.
- GUYAU, J.-M. (1884). Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction. Félix Alcan.
- HEUSCH, L. d. (1962). Cinéma et sciences sociales : panorama du film ethnographique et sociologique. (C. d. Sociales, Éd.) Rapports et documents de sciences sociales(16).
- LARIVIÈRE, L. (2001, été). Pour une typologie du résumé documentaire de type professionnel. *Technostyle*, 17(1), pp. 5-27.
- LAURENT, J. (1971). Les Bêtises. Grasset.
- MAURIAC, F. ([1927] 1947). Thérèse Desqueyroux (Vol. IV). Bernard Grasset.
- NOILLE, C. (2019). Figure - notes. *Poétique*(185), pp. 59-72. Récupéré sur <https://www.cairn.info/revue-poetique-2019-1-page-59.htm>

---

<sup>5</sup> Mise en place d'une commission d'éthique, arrêté anti-plagiat...

## Ces citations qui dérangent

- PÉGUY, C. ([1914] 1945). Note conjointe sur M. Descartes et la philosophie cartésienne. coll. "Blanche", Gallimard.
- SERRES, M. (1992). Éclaircissements : Cinq entretiens avec Bruno Latour (Vol. V). François Bourin.
- UNESCO. (1961). L'influence du cinéma sur les enfants et les adolescents : bibliographie internationale annotée. (C. d. l'information, Éd.) Etudes et documents d'information(31).

### **Pour citer cet article**

Nora HADJI, Foudil DAHOU, « Ces citations qui dérangent : je vous donne ma parole... ! », *Paradigmes* 2019/5, p. 45-50.